



Section de la Haute Marne

Le 30 Décembre 2009

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu CTPD Filière fiscale du 14 décembre 2009

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Michèle Didier et Rachel Sugneau et Catherine Durand en qualité de suppléante.

1. Fusion des deux SAID de l'IAD de St Dizier

Mme Blanc explique que ce n'est qu'une suite logique à la première restructuration ayant eu lieu le 1er janvier 2004 (3 SA en 2). Cette fusion aura lieu à compter du 1er juillet 2010.

Une différence d'activité est évoquée entre les deux secteurs. Mme Blanc explique qu'ils se sont mal expliqués et qu'elle ne veut pas mesurer les performances et opposer un secteur à l'autre. Les deux contrôleurs continueront de travailler ensemble même si un seul sera le responsable de ce secteur.

Cette fusion déclenche une discussion sur les règles de traitement des gracieux et leur harmonisation.

Les agents des SAID sont surpris par cette décision et n'ont pas été consultés malgré ce qui est écrit dans les documents préparatoires.

FO DGFIP a voté contre la fusion des SAID
ainsi que le SNUI et la CGT.

2. Mise en oeuvre du CSP à distance au sein de la DSF

La DSF a décidé de renouveler le CSP à distance en infra-départemental, le CDI de St Dizier se chargeant du CSP de dossiers relevant du CDI de Joinville. Elle a toute liberté quant aux critères de sélection des dossiers.

On peut s'étonner de cette officialisation puisque le CSP des dossiers de Joinville était effectif depuis septembre 2009 et intégré à la DPA.

Des craintes sont envisagées quant aux déplacements des particuliers lors du contrôle de leur dossier jusqu'à St Dizier. Mme Blanc n'exclut pas de faire déplacer l'agent chargé du dossier sur Joinville.

Le transfert des missions sur St Dizier ne serait-il pas un moyen déguisé de fermer Joinville à long terme ? Mme Blanc certifie qu'aucune suppression d'emploi ne touchera ce site qui en est au seuil critique et que ce dispositif permet de donner de la matière à St Dizier et d'éviter la friche fiscale.

FO DGFIP a voté contre
ainsi que le SNUI et la CGT.

3. Réorganisation et rationalisation des surfaces de la cité administrative de Chaumont

Mme Blanc explique que la préfecture est en cours de réorganisation avec la départementalisation de certains services (RGPP). En effet, la direction de la cohésion sociale et de la protection de la population doit s'installer au sein de la cité.

Le ration m2/agent à la cité est supérieur à 25 m2 alors qu'il devrait être de 12m2.

En conséquence, le préfet souhaitant récupérer le 3ème étage, le CDIF doit libérer les locaux et prendra donc les locaux libérés par la brigade FI qui s'installera à la place du service environnement (1er étage)

Le responsable du SIP de Chaumont, son adjoint et le contrôleur (ORDOC) prendront la place laissée par le départ du pôle CE.

Les locaux devraient être libérés en février 2010 mais c'est impossible car des travaux doivent être effectués et notre budget est bouclé pour l'année.

4. Questions diverses

FO demande si Mme Blanc a des informations à donner suite au mouvement complémentaire cadre C du 1er janvier 2010.

Elle explique que Mme Zed restera secrétaire de la DSF et qu'aucune décision définitive n'a encore été prise pour Mme Lefèvre affectée à Chaumont. Son départ de Joinville sera comblé par l'arrivée d'un EDRA.

Est évoqué également le recrutement de personnes handicapées qui est en cours soit un cadre A et un cadre B et le nombre de candidatures important et intéressant.



BULLETIN D ADHESION

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP - Section de la Haute Marne
Service des Impôts des Particuliers 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT
Tél : 03.25.30.23.20 - Email : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr